

 COMMISSAIRE AUX COMPTES**ASSOCIATION MARIE DE NAZARETH**

75 rue de Lourmel
75015 PARIS
Association loi 1901

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION MARIE DE NAZARETH

75 rue de Lourmel
75015 PARIS
Association loi 1901

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MARIE DE NAZARETH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note de l'annexe aux comptes annuels « règles et méthodes comptables » qui expose la première application du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La note de l'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables suivis par votre association et plus particulièrement l'application de règlement ANC 2018-06 modifié par l'article 5 du règlement 2023-03 du 7 juillet 2023 relatif aux modalités d'établissement des comptes de personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes et évalue si les comptes reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 30 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAULT





NOS MISSIONS

- Missions d'audit légal • Commissariat aux apports et à la fusion •
- Transformations de sociétés • Missions particulières • Audit d'acquisition •

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	340 222	- 276 420	63 802	75 874
Autres immobilisations incorporelles	42 074	- 40 769	1 305	1 305
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	17 255	- 15 397	1 858	5 344
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (1)				
Participations	1 776 016	-1 084 000	692 016	476 016
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	70 000		70 000	
Autres immobilisations financières	2 565		2 565	2 565
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	2 248 132	-1 416 586	831 546	561 103
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				48
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	160 616		160 616	764 500
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	513 324		513 324	727 257
Charges constatées d'avance	58 870		58 870	73 336
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	152 661		152 661	82 161
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	885 471		885 471	1 647 301
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	3 133 603	-1 416 586	1 717 017	2 208 405
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)	1 585 972			1 565 092

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	696 885,77	1 446 915,92
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	146 327,26	- 750 030,15
Situation nette (sous total)	843 213,03	696 885,77
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	843 213,03	696 885,77
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 250,00	5 250,00
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	5 250,00	5 250,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	10 000,00	569 759,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	10 000,00	569 759,00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	330,76	39 727,08
Emprunts et dettes financières diverses (2)	471 000,00	345 000,00
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		35 000,00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	203 092,82	275 485,51
Dettes des legs ou donations	1 050,00	800,00
Dettes fiscales et sociales	100 224,92	88 473,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	82 855,74	152 024,12
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	858 554,24	936 509,94
Ecarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 717 017,27	2 208 404,71
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	858 554,24	936 509,94
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	- 70,00		- 70,00	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	336 124,59	461 276,23	- 125 151,64	- 27,13
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels	1 231 410,19	1 302 960,64	- 71 550,45	- 5,49
- Mécénats				
- Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	517 204,75	173 250,00	343 954,75	198,53
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	569 759,00		569 759,00	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	11 311,25	100 595,65	- 89 284,40	- 88,76
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 665 739,78	2 038 082,52	627 657,26	30,80
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	523 754,09	856 043,55	- 332 289,46	- 38,82
Aides financières	160 228,00	130 218,00	30 010,00	23,05
Impôts, taxes et versements assimilés	16 575,64	24 160,02	- 7 584,38	- 31,39
Salaires	402 014,10	423 930,29	- 21 916,19	- 5,17
Cotisations sociales	165 071,48	183 487,01	- 18 415,53	- 10,04
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	53 357,13	57 420,57	- 4 063,44	- 7,08
Dotations aux provisions	10 000,00	272 960,00	- 262 960,00	- 96,34
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	913 185,04	486 322,26	426 862,78	87,77
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 244 185,48	2 434 541,70	- 190 356,22	- 7,82
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	421 554,30	- 396 459,18	818 013,48	- 206,33
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	13 305,98	21 833,34	- 8 527,36	- 39,06
Reprises sur dépréciations et provisions		31 080,77	- 31 080,77	- 100,00
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	13 305,98	52 914,11	- 39 608,13	- 74,85
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	284 000,00	400 000,00	- 116 000,00	- 29,00
Intérêts et charges assimilées	1 340,02	166,31	1 173,71	705,74
Différences négatives de change		73,27	- 73,27	- 100,00
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	285 340,02	400 239,58	- 114 899,56	- 28,71
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 272 034,04	- 347 325,47	75 291,43	- 21,68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	149 520,26	- 743 784,65	893 304,91	- 120,10

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)		1 276,50	- 1 276,50	- 100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		- 1 276,50	1 276,50	- 100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 193,00	4 969,00	- 1 776,00	- 35,74
Total des produits (I + III + V)	2 679 045,76	2 090 996,63	588 049,13	28,12
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 532 718,50	2 841 026,78	- 308 308,28	- 10,85
EXCEDENT	146 327,26		146 327,26	
DEFICIT		- 750 030,15	750 030,15	- 100,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	20 172,00	55 087,32	- 34 915,32	- 63,38
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	20 172,00	55 087,32	- 34 915,32	- 63,38
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	20 172,00	55 087,32	- 34 915,32	- 63,38
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	20 172,00	55 087,32	- 34 915,32	- 63,38
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1717017.27 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 146327.26 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social :

L'Association a pour but de diffuser la connaissance de la personnalité et du rôle de Marie de Nazareth pour contribuer à l'établissement de la paix entre les communautés. Elle a également pour objet la restauration, l'entretien et la mise en valeur du patrimoine culturel et artistique se rapportant à Marie de Nazareth tout spécialement lorsqu'il s'agit de valoriser son message de paix entre les hommes de toute race, de toute culture et de toute civilisation. »

L'Association Marie de Nazareth, est une association française à but non lucratif (loi 1901) d'intérêt général. Créée en avril 2001, Marie de Nazareth fête en 2021 ses 20 ans d'existence. Non lucrative, la gestion de l'association, qui ne bénéficie d'aucune subvention d'organismes publics, est totalement désintéressée et la mise en œuvre est faite pour le plus grand nombre.

Les actions menées par l'Association Marie de Nazareth se veulent culturelles, pédagogiques, scientifiques et spirituelles et ont pour but d'aider les visiteurs à enrichir leurs connaissances culturelles et à se construire une vision ordonnée, personnelle, anthropologique, spirituelle et positive du monde.

Le développement de la toile avec le web, à la fin du XXe siècle présente une formidable opportunité pour mener des actions culturelles et éducatives dans le monde. L'Association Marie de Nazareth produit ainsi des sites internet, des newsletters, des vidéos et des livres sur les thèmes les plus essentiels de la foi, pour en rappeler les bases fondamentales, trop méconnues aujourd'hui. La majorité des articles sont rédigés ou supervisés par des philosophes, des historiens, des scientifiques et des théologiens.

Ressources et outils mobilisés :

Moyens financiers

Les moyens financiers de l'association sont strictement limités aux cotisations des membres actifs et aux dons recueillis auprès du public.

Moyens humains

Les actions nécessitent une équipe importante, compétente, impliquée et solidaire du projet Marie de Nazareth. 22 personnes collaborent à l'Association Marie de Nazareth. D'un excellent niveau technique et d'une grande compétence, ce sont, entre autres, des journalistes (2), des informaticiens (3), des spécialistes du numérique (3), des comptables (2), des traducteurs (6), des graphistes (2), des organisateurs (2). Depuis plus de 5 ans tous les collaborateurs et collaboratrices basés dans toute la France sont en télétravail et presque tous à temps partiel. S'y ajoutent une vingtaine de bénévoles qui assurent des fonctions supports indispensables, participent aux distributions gratuites, ou interviennent ponctuellement à la demande, selon leur compétence.

Marie de Nazareth tire une grande force d'un turnover de ses collaborateurs quasi nul.

Faits marquants :

Il n'y a pas de faits marquants sur l'exercice 2025.

Evènements postérieurs à la clôture :

Il n'y a eu aucun évènement postérieur à la clôture.

Principes et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022) et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (Modifié par l'article 5 du règlement 2023-03 du 7 juillet 2023).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement de méthode comptable relatif à la présentation dans l'annexe de l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'ensemble des tableaux est présenté en euros sauf mention contraire.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant les modes linéaire en fonction des durées suivantes :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Titres de participation:

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entité. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances:

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes:

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite:

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite n'ont pas été évaluées à la clôture de l'exercice compte tenu de leur caractère non significatif.

Provisions:

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Fonds dédiés:

Les fonds dédiés correspondent aux ressources issues de dons, legs ou subventions affectés par des tiers financeurs à la réalisation d'actions ou de projets déterminés, et qui n'ont pas été utilisés à la clôture de l'exercice.

Conformément au règlement ANC n°2018-06 (Modifié par l'article 5 du règlement 2023-03 du 7 juillet 2023) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, ces ressources sont inscrites au passif du bilan sous la rubrique Fonds dédiés.

Contribution volontaire en nature:

L'analyse du bénévolat développée par l'association s'est appuyée sur des travaux engagés par le mouvement associatif et d'autres structures.

Il a été retenu 3 niveaux de qualification du temps bénévoles :

- **Expert** (Président et Conseil spirituel)
- **Qualifié** (Traducteurs, relecteurs et Expertises systèmes d'information)
- **Non qualifié** (Tâches administratives)

La référence de base pour la valorisation est le SMIC horaire chargé arrondi pour 2025 à 11,88 euros. La valorisation retenue est la suivante:

➤ Expert	➤ 4 fois le SMIC	➤ 47,52 euros
➤ Qualifié	➤ 2 fois le SMIC	➤ 23,76 euros
➤ Non qualifié	➤ 1 fois le SMIC	➤ 11,88 euros

Tous les ans la valorisation s'adaptera à l'augmentation du SMIC s'il y a lieu.

Changement de réglementation comptable:

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Notes relatives aux postes du bilan

Tableau de flux des immobilisations

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	302 422,06		37 800,00			340 222,06	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	42 074,00					42 074,00	
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	344 496,06		37 800,00			382 296,06	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	28 383,98				11 128,96	17 255,02	
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 103,80				7 103,80		
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 280,18				4 025,16	17 255,02	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	28 383,98				11 128,96	17 255,02	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	1 276 015,98		500 000,00			1 776 015,98	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts			70 000,00			70 000,00	
Autres immobilisations financières	2 564,80					2 564,80	
Sous-total	1 278 580,78		570 000,00			1 848 580,78	
Total	1 651 460,82		607 800,00		11 128,96	2 248 131,86	

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	226 548,27	49 871,58		276 419,85
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	40 769,28			40 769,28
Sous-total	267 317,55	49 871,58		317 189,13
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	23 039,93	3 485,55	11 128,96	15 396,52
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 103,80		7 103,80	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 936,13	3 485,55	4 025,16	15 396,52
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	23 039,93	3 485,55	11 128,96	15 396,52
Total	290 357,48	53 357,13	11 128,96	332 585,65
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

Actif circulant:

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	72 564,80	72 564,80	
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	70 000,00	70 000,00	
Autres immobilisations financières	2 564,80	2 564,80	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	732 810,21	732 810,21	
Créances clients	160 615,98	160 615,98	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	160 615,98	160 615,98	
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	513 324,17	513 324,17	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs	490 841,33	490 841,33	
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	22 482,84	22 482,84	
Charges constatées d'avance	58 870,06	58 870,06	
Total	805 375,01	805 375,01	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Clients - Factures à établir		422 060,00	- 422 060,00	- 100,00
4181000 - Clients, adhérents, usagers et comptes rattachés - Factures à établir		422 060,00	- 422 060,00	- 100,00
Produits à recevoir - Divers	22 482,84	34 223,22	- 11 740,38	- 34,31
4670000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs		33 993,22	- 33 993,22	- 100,00
4670000 - Divers comptes débiteurs et produits à recevoir	22 482,84		22 482,84	
4687000 - Produits à recevoir		230,00	- 230,00	- 100,00
Total	22 482,84	456 283,22	- 433 800,38	- 95,07

Dépréciations des actifs:

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
Dépréciations des immobilisations financières	800 000,00	284 000,00		1 084 000,00
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation	800 000,00	284 000,00		1 084 000,00
Dépréciations des autres immobilisations financières				
Dépréciations des stocks et en-cours				
Dépréciations des créances usagers				
Autres provisions pour dépréciations				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Total	800 000,00	284 000,00		1 084 000,00

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour litiges		10 000,00			10 000,00
Pour garanties données aux bénéficiaires					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat	569 759,00		569 759,00		
Autres provisions pour risques					
Total	569 759,00	10 000,00	569 759,00		10 000,00

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation	10 000,00	272 960,00
Reprises d'exploitation	569 759,00	
Total Exploitation	559 759,00	- 272 960,00
FINANCIER		
Dotations financières	284 000,00	400 000,00
Reprises financières		31 080,77
Total Financier	- 284 000,00	- 368 919,23
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	275 759,00	- 641 879,23

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	1 446 915,92	- 750 030,15			696 885,77
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter					
Excédent ou déficit de l'exercice	- 750 030,15	750 030,15	146 327,26		146 327,26
Situation nette (sous total)	696 885,77		146 327,26		843 213,03
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL FONDS PROPRES (I)	696 885,77		146 327,26		843 213,03

Tableau de variation des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fondations abritées							
Fondations abritées							
Subvention D'exploitation							
Subvention D'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	5 250,00					5 250,00	
Legs et donations							
Dons							
Mécénats							
Autres	5 250,00					5 250,00	
Total	5 250,00					5 250,00	

Dettes:

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	471 330,76	471 330,76		
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	330,76	330,76		
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	330,76	330,76		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	471 000,00	471 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	203 092,82	203 092,82		
AUTRES DETTES	184 130,66	184 130,66		
Dettes sur legs ou donations	1 050,00	1 050,00		
Dettes sociales	90 779,92	90 779,92		
Personnel et comptes rattachés	45 126,17	45 126,17		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 653,75	45 653,75		
Dettes fiscales	9 445,00	9 445,00		
Impôts sur les bénéfices	3 193,00	3 193,00		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 252,00	6 252,00		
Autres	82 855,74	82 855,74		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs				
Autres dettes	82 855,74	82 855,74		
Produits constatés d'avance				
Total	858 554,24	858 554,24		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	244 000,00			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	118 000,00			

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées	330,76		330,76	
5186000 - INTERETS COURUS A PAYER	330,76		330,76	
Fournisseurs - Factures non parvenues	13 072,18	197 936,98	- 184 864,80	- 93,40
4081000 - Fournisseurs - Factures non parvenues	13 072,18	197 936,98	- 184 864,80	- 93,40
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder		4 905,00	- 4 905,00	- 100,00
4198000 - Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir		4 905,00	- 4 905,00	- 100,00
Personnel - Charges à payer	24 993,69	31 197,00	- 6 203,31	- 19,88
4282000 - Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	23 394,01	31 197,00	- 7 802,99	- 25,01
4286000 - Personnel - Autres charges à payer	1 599,68		1 599,68	
Organismes sociaux - Charges à payer	25 520,84	14 553,00	10 967,84	75,36
4382000 - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer	9 132,75	14 553,00	- 5 420,25	- 37,24
4386000 - Organismes sociaux - Autres charges à payer	16 388,09		16 388,09	
Charges à payer - Divers	52 446,00	107 352,00	- 54 906,00	- 51,15
4680000 - Divers comptes créditeurs et charges à payer	52 446,00		52 446,00	
4686000 - Charges à payer		107 352,00	- 107 352,00	- 100,00
Total	116 363,47	355 943,98	- 239 580,51	- 67,31

Comptes de régularisation:

Les charges constatées d'avance concernent uniquement des éléments liés à l'exploitation.

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	58 870,06	58 870,06		
4860000 - Charges constatées d'avance	58 870,06	58 870,06		
Total	58 870,06	58 870,06		

Notes relatives au compte de résultat

Honoraires du commissaire aux comptes

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 520,00	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	5 520,00	

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés	13 305,98	21 833,34	- 8 527,36	- 39,06
Reprises sur dépréciations et provisions		31 080,77	- 31 080,77	- 100,00
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	13 305,98	52 914,11	- 39 608,13	- 74,85
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	284 000,00	400 000,00	- 116 000,00	- 29,00
Intérêts et charges assimilées	1 340,02	166,31	1 173,71	705,74
Différences négatives de change		73,27	- 73,27	- 100,00
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	285 340,02	400 239,58	- 114 899,56	- 28,71
RESULTAT FINANCIER	- 272 034,04	- 347 325,47	75 291,43	- 21,68

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES	20 172,00	55 087,32
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	20 172,00	55 087,32
Total	20 172,00	55 087,32
EMPLOIS	20 172,00	55 087,32
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	20 172,00	55 087,32
Total	20 172,00	55 087,32

Autres informations

Tableau des filiales

	Capital social	Capitaux propres (Autres que le capital social)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur Brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Cautions et avais donnés par la société	Produits d'exploitation 2025	Résultat 2025
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE ENTITÉ	1 410 000	2 813 226	100%	910 000	348 000	-	1 209 569	503 650
- Filiales (détenues à + 50%)								
MDN PRODUCTIONS	400 000	630 164	100%	400 000		-	265 955	98 667
1000RC (créée le 31/10/2023)	1 010 000	2 183 062	50%	510 000	348 000		943 614	404 983
- Participations (détenues entre 10% et 50%)								
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES	471 521	1 530 212	5%	866 016	344 016	-	552 538	-1 675 677
- Autres filiales françaises								
- Autres filiales étrangères								
- Autres participations françaises								
ALETEIA	471 521	1 530 212	3%	866 016	344 016	-	552 538	-1 675 677
(*) Y compris prime d'émission		28 727 927						
- Autres participations étrangères								

Effectif

Le nombre de salariés s'établit à hauteur 13 personnes à la clôture 2025.

Compte d'Emploi et des Ressources

Méthodologie d'élaboration du Compte d'Emploi et des Ressources

Conformément au règlement ANC 2018-06 et à l'article 4 de la loi n°91.772 du 7 août 1991 modifié par l'ordonnance 2015-904 du 23 juillet 2015, le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat.

La méthodologie d'élaboration du CER qui intègre l'ensemble des charges et produits a été la suivante :

1.1 Emplois liés à la générosité du public

Les charges de l'exercice soit 1.231.340 euros sont ventilées dans les rubriques :

- Missions sociales à hauteur de 507.495 euros, représentant l'intégralité des charges directes et indirectes se rattachant aux missions sociales déduction faite des charges de personnel refacturées,
- Frais de recherche de fonds à hauteur de 413.199 euros représentant l'intégralité des frais de recherche de fonds et des frais de communications y rattachant déduction faite des charges de personnel refacturées,
- Frais de fonctionnement à hauteur de 310.646 euros représentant l'intégralité des charges de direction et des fonctions support déduction faite des charges de personnel refacturées,
- Le ratio utilisé pour affecter les charges liées à la générosité du public correspond au rapport entre les produits liés à la générosité du public et le total des produits exceptionnelles des reprises de fonds dédiés.

1.2 Ressources liées à la générosité du public

- Ressources collectées auprès du public pour 1.231.340 euros : au cas d'espèce, il s'agit de dons.

1.3 Résultat

- Le résultat dégagé de la générosité du public au titre de l'exercice est nul.

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	public	TOTAL	public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 231 340	1 231 340	1 302 961	1 302 961
1.1 Cotisations sans contrepartie	70	70		
1.2 Dons, legs et mécénat	1 231 410	1 231 410	1 302 961	1 302 961
- Dons manuels	1 231 410	1 231 410	1 302 961	1 302 961
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	877 947		756 955	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises			-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	517 205		173 250	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	360 742		583 705	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	569 759	-	31 081	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-		
TOTAL	2 679 046	1 231 340	2 090 997	1 302 961
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	726 052	507 495	941 134	650 702
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	712 907	494 350	770 642	480 210
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-			
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	13 145	13 145	170 492	170 492
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	449 746	413 199	658 093	490 817
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	413 199	413 199	658 093	490 817
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	36 547			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 059 727	310 646	506 451	315 584
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	294 000	-	730 381	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	3 193		4 969	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-		
TOTAL	2 532 718	1 231 340	2 841 028	1 457 103
EXCEDENT OU DEFICIT	146 327	-	750 031	154 142

Compte de résultat par origine et destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	public	TOTAL	public
PRODUITS PAR ORIGINE	20 172	20 172	37 163	37 163
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	20 172	20 172	37 163	37 163
Prestations en nature				
Dons en nature				
PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	20 172	20 172	37 163	37 163
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 625	8 625	11 174	11 174
Réalisées en France	8 625	8 625	11 174	11 174
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	6 085	6 085	16 676	16 676
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 462	5 462	9 313	9 313
TOTAL	20 172	20 172	37 163	37 163

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – MISSIONS SOCIALES	507 495	650 702
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	494 350	480 210
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	13 145	170 492
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	413 199	490 817
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	413 199	490 817
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	310 646	315 584
TOTAL DES EMPLOIS	1 231 340	1 457 103
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	
TOTAL	1 231 340	1 457 103

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 231 340	1 302 961
1.1 Cotisations sans contrepartie	- 70	
1.2 Dons, legs et mécénats	1 231 410	1 302 961
- Dons manuels	1 231 410	1 302 961
- Legs, donations et assurances-vie	-	
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL DES RESSOURCES	1 231 340	1 302 961
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		154 142
TOTAL	1 231 340	1 457 103

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	-	-
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		-
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-

État des avantages et ressources en provenance de l'étranger

La version détaillée de cet état est mise à disposition du public au siège de l'association. Toute consultation doit faire l'objet d'une demande écrite adressée à la Direction Générale, qui en précisera les modalités.

Etat des avantages et ressources en provenance de l'étranger

Pays	Montant du don
AFRIQUE DU SUD	9
ALLEMAGNE	2 133
Andorre	385
ARGENTINE	76
AUSTRALIE	1 744
Autriche	2 633
BARBADE	85
BELGIQUE	28 475
BENIN	200
BRESIL	147
BRÉSIL	114
BURUNDI	80
CANADA	20 507
Chili	314
COSTA RICA	421
COTE D'IVOIRE	1 141
CROATIE	613
DANEMARK	111
DOMINIQUE	537
EGYPTE	85
EMIRATS ARABES UNIS	899
ESPAGNE	4 390
ETATS-UNIS	28 779
FINLANDE	60
GABON	355
Guatemala	204
HAÏTI	10
INDE	17
Irlande	2 386
ISRAEL	60
Italie	1 358
JAPON	65
KENYA	153
KIRIBATI	51
LIBAN	524
LITUANIE	22
Luxembourg	4 210
MACAU	43
MADAGASCAR	100
MALTE	2 456
MAURICE	2 094
Mexique	895
MONACO	30
NAMIBIE	51
NIGERIA	76
NOUVELLE-ZELANDE	261
Panama	312

PARAGUAY	200
PAYS-BAS	742
PEROU	298
PHILIPPINES	4 279
PORTO RICO	100
PORTUGAL	1 345
QATAR	30
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	262
REPUBLIQUE DOMINICAINE	64
ROUMANIE	1 000
ROYAUME-UNI	9 669
RWANDA	20
SENEGAL	70
SINGAPOUR	165
SLOVAQUIE	1 196
SLOVENIE	245
SUEDE	85
SUISSE	152 204
TCHEQUIE	191
THAILANDE	400
TOGO	8
TRINITE-ET-TOBAGO	26
TURQUIE	328
TOTAL	282 598